

ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DE BEJAIA

SOUS-DIRECTION COMMERCIALE

Réf : AT/DO/SDC/DGC/ 13 /2022

2^{ème} AVIS DE MISE EN DEMEURE

1) IDENTIFICATION DES PARTIES

Service contractant : La Direction opérationnelle d'Algérie télécom de Bejaia représentée par Mme **ARIBI FOUZIA** sis à l'adresse suivante : Rue de la liberté Bejaia

Partenaire cocontractant Entreprise : GROUPEMENT BOUDJEDRI ET MADI représentée par son gérant Mr BOUDJEDRI RABAH, sis au : Grand Boulevard EL MILIA / JIJEL

Tél : 06 62 11 92 81

2) IDENTIFICATION DE L'OPERATION

- Marché (N°01 /2021) portant : Réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement de câble à fibres optiques

LOT N°01: 1^{ère} SU. **LOT N°05:** 4^{ème} SU

3) 2^{ème} mise en demeure :

- **Objet de la mise en demeure :**
- Remise en état des lieux en urgence (bitume)
 - Fermeture des chambres par des dalles.
 - Renforcer vos chantiers en moyens humains et matériels pour Terminer les travaux qui vont ont été confiés dans les délais contractuels.

- **Délai d'exécution de la mise en demeure :** Un délai ne dépasse pas 08 jours.

- **Sanction prévue en cas de refus d'exécution :**

En cas d'inexécution de vos obligations contractuelles, et faute de remédier aux carences qui vous sont imputables dans le délai fixé par la mise en demeure prévu ci-dessus, Algérie Telecom peut procéder à la résiliation du contrat au tort exclusif du cocontractant .

Accusé de réception

Date 29/03/2022

Le représentant de l'entreprise (cachet et signature)



La Directrice
Bejaia le : 27-Mars-2022

Directrice Opérationnelle
de BEJAIA

Signée: **F. ARIBI**